



Enquete sociale fausse et précisions svp

Par Visiteur

A la suite de ma demande en divorce mon mari a monte une mascarade il ademande au juge familiale une enquete sociale.Mon mari a pu se procurer un document aupres de la prof principale disant que mickael s' endormait en classe , qu il etait mutique et qu il n avait pas d amis.Mickael a eu un probleme de dysphonie et c est un garcon reservee.Mon mari a profite de ce probleme pour dire que mickael etait en danger.Ainsi le chef d etablissement et la psychologue ont pris parti pour mon mari qui a ete raconte des choses fausses.Il a ete voir l oeuvre de secours aux enfants et a raconte les memes mensonges qui ont fait un signalement au CRIP et mickael a ete convoque par le juge pour enfants.En autre l enquete sociale s est basee sur tous ces dire et a porte prejudices a mickael et a moi meme disant que je suis une mere dominatrice ,alienatrice ,manipulatrice et qu il faut m eloigner de mickael.Le juge pour enfant a decide que toute la famille allait suivre une mesure IOE pendant 6 mois et que mickael apres cette IOE si elle n est as positive, il risque d etre place.Il faut savoir que mon mari est un homme violent et mickael a demande au juge de voir son pere dans un lieu securise .Question :comment puis je faire pour prouver que c est une machination de mon mari car il utilise mickael pour me faire passer pour folle ,nous sommes maries en communaut de biens ?

Par Visiteur

Bonjour Madame

comment puis je faire pour prouver que c est une machination de mon mari car il utilise mickael pour me faire passer pour folle ,nous sommes maries en communaut de biens ?
Je pense que le suivi de la mesure va suffire à elle même à démontrer que les dire de votre mari ne sont pas fondés.
Cette mesure a justement pour but de s'assurer que votre enfant n'est pas en danger.
Etes vous en instance de divorce?

Cordialement